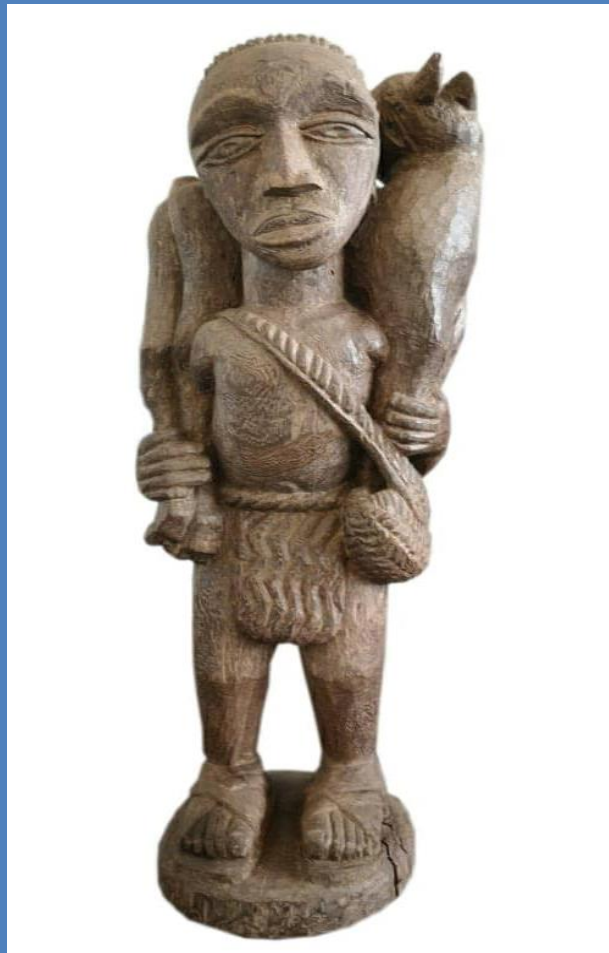


# **NTELA**

\_\_\_\_\_ N° 02, Vol. 1, Juillet-Décembre 2021 \_\_\_\_\_



**ISSN : 2789-3588**

**Revue du Centre Universitaire de Recherche  
sur l'Afrique (CURA)**

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
BP : 2642, E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)  
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897



**Couverture :** Figure de chasseur bantou de l'Afrique centrale. Statuette collectée par le Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire (actuelle Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université Marien Ngouabi), entre les années 1975 et 1980. Dans les langues kongo de cette sous-région, le bon chasseur est justement appelé « *NTELA* ». Par métonymie, ce nom symbolise l'homme constamment animé par la quête des savoirs et des connaissances ; un scientifique qui cherche, qui trouve et qui partage ses trouvailles avec les autres au moyen de la publication.

Les opinions exprimées dans les différents textes publiés ici sont celles de leurs auteurs. Elles n'engagent nullement la Revue *NTELA*

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)

**NTELA**

**\_\_\_\_\_ N° 02, Vol. 1, Juillet-Décembre 2021 \_\_\_\_\_**

**ISSN : 2789-3588**

**Revue du Centre Universitaire de Recherche  
sur l'Afrique (CURA)**

---

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines/Université Marien  
Ngouabi, Brazzaville (République du Congo)  
BP : 2642, E-mail : [cura.congobrazza@gmail.com](mailto:cura.congobrazza@gmail.com)  
Tél. : + 242 066690087 / 055769593 / 044108897



## **Publications semestrielles de la Revue NTELA**

### **Directeur de publication**

Yvon-Norbert GAMBEG

### **Rédacteur en chef**

Jean Félix YEKOKA

### **Comité de rédaction**

Jacques Nkeoua Oumba, Paul Kibangou, Régina Patience Ikemou, Rony Dévyllers Yala Kouanzi, Samuel Kidiba, Dieudonné Mouakouamou Mouendo, Didace Kevin Kouloungou Boungou, Jean-Bruno Bayette, Dreid Miché Kodja Manckessi.

### **Comité scientifique**

Jean-François Owaye, Professeur, Université Omar Bongo (Gabon), Miche-Alain Mombo, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Georges-Claude Tshund'Olela, Professeur, Université de Kinshasa (RD. Congo), Omer Massoumou, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Françoise Blum, Professeur, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne (France), Bienvenu Boudimbou, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Joachim Emmanuel Goma-Thethet, Professeur, Adon Simon Affessi, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Université Marien Ngouabi (Congo), Dieudonné Tsokini, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Pierre Yvon Ndongo Ibara, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Joseph Zidi, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Henri Yambéné Bomono, Professeur, Université Yaoundé 1 (Cameroun), Jean Félix Yekoka, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo), Rogacien Tossou, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Université Marien Ngouabi (Congo), Yvon-Norbert Gambeg, Professeur, Université Marien Ngouabi (Congo), Sophie Pulchérie Tape, Maître de Conférences, Université Peleforo Gon Coulibaly Korhogo (Côte d'Ivoire), Amuri Mpala Lutébélé, Professeur, Université de Lubumbashi (RD. Congo), Didier Ngalebaye, Maître de Conférences, Université Marien Ngouabi (Congo).

**Infographie :** Dreid Miché KODIA MANCKESSI



## SOMMAIRE

|                  |    |
|------------------|----|
| <b>Éditorial</b> | 13 |
|------------------|----|

### Articles

#### I. HISTOIRE

|                                                                                                                                                                                            |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Le génie politique gaullien à l'épreuve de la décolonisation de l'Afrique noire française (1940-1958)<br><b>Emmanuel Ndzeng NYANGONE</b>                                                   | 17  |
| Les fermes royales de palmiers à huile dans la stratégie de reconversion économique du royaume de <i>Danxomé</i> au XIX <sup>e</sup> siècle<br><b>A. Dieudonné AWO, Eunock ODJOURANI</b>   | 37  |
| La province d'Anzico, de la vassalité Kongo, au royaume de Makoko (XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècles)<br><b>Lucien NIANGUI GOMA</b>                                              | 61  |
| À propos du succès du référendum gaulliste du 28 septembre 1958 au Dahomey. De la responsabilité de l'élite dahoméenne à la suprématie du pouvoir français<br><b>Korê Ébénézer SEDEGAN</b> | 75  |
| Horus : exégèse des charges d'un héritier légitime (2798-1580 avant Jésus-Christ)<br><b>Hugues Gildas Makoki</b>                                                                           | 107 |
| L'éducation au Loango à travers les contes et proverbes<br><b>Martin Pariss VOUNOU, Raymond MENGA-POATY</b>                                                                                | 123 |
| Sociétés et industrie du fer dans la zone forestière de la Lékoumou aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles<br><b>Roval Caprice GOMA-THEHET BOSSO</b>                           | 143 |
| Félix Houphouët-Boigny et la paix économique en Côte d'Ivoire par la lutte contre les disparités régionales (1960-1993)<br><b>Houphouët Jean Felix KOMÉANAN, Doyankang Fousseny SORO</b>   | 161 |

|                                                                                                                                                                               |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| La prise en compte du volet patrimonial dans les projets de développement socio-économique au Burkina Faso : cas du secteur P17 du permis minier Bomboré (commune de Mogtedo) |     |
| <b>Noaga BIRBA, Rimpagnidé OUEDRAOGO</b>                                                                                                                                      | 177 |
| Côte d'Ivoire : la transition économique (1893-1945)                                                                                                                          |     |
| <b>Koffi Antoine GOLÉ</b>                                                                                                                                                     | 199 |
| Les projets de développement urbain de la Banque mondiale en Côte d'Ivoire et leur impact socio-environnemental (1976-1998)                                                   |     |
| <b>Ange Barnabé ADOFFI, Pascal Tano KASSI</b>                                                                                                                                 | 219 |
| L'aide extérieure, un outil indispensable dans le développement des pays du tiers-monde : l'exemple de la Côte d'Ivoire (1960-1990)                                           |     |
| <b>N'dri Laurent KOUAKOU</b>                                                                                                                                                  | 239 |
| Stratégies de lutte contre le terrorisme en Afrique : cas du Bénin en Afrique de l'Ouest                                                                                      |     |
| <b>Richard Codjo AKODANDE HONMA</b>                                                                                                                                           | 265 |
| Conséquences de la présence des réfugiés dans les villages d'accueil : cas de Ngaoundéré (Cameroun)                                                                           |     |
| <b>Richard TOMO DJAOWÉ</b>                                                                                                                                                    | 283 |
| L'histoire nationale dans les programmes du cours secondaire général au Bénin (1987-2016)                                                                                     |     |
| <b>Hermann W. ADIMOU, Arnaud Achille GBENASSOU GNIDEHOUE</b>                                                                                                                  | 299 |

## II. GÉOGRAPHIE

|                                                                                                                                   |     |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Le recyclage des déchets du bois à Libreville et ses environs                                                                     |     |
| <b>Jérôme MABIKA</b>                                                                                                              | 321 |
| Les inégalités d'accès au service de collecte des ordures ménagères et à l'électricité dans l'agglomération de Libreville (Gabon) |     |
| <b>Corine ADA NZOUGHE épouse OBOUNOU</b>                                                                                          | 345 |

Accès aux établissements d'enseignement secondaires publics dans la périphérie de Libreville (Gabon) : pouvoir des lieux ou lieux de pouvoir des clans ?

**Guy Obain BIGOUMOU MOUNDOUNGA** 357

Maraîchéculture féminine de contre-saison dans la préfecture de Tône au nord-Togo : implications socio-économiques et contraintes

**Konnegbéne LARE** 371

### III. PHILOSOPHIE

La problématique de l'existence de la philosophie sociale moderne et l'horizon de l'émancipation universelle

**Kouamé YAO** 397

Le projet de paix perpétuelle de Kant

**Yao Kra Marcelle AMANI** 415

La renaissance de la science en Afrique par l'IA

**Kpa Yao Raoul KOUASSI** 431

L'État-nation et les performances intégratives du droit chez Jürgen Habermas

**Yawo Agbéko AMEWU** 451

La démocratie à l'épreuve de la question ethnique en Afrique subsaharienne : cas de la Côte d'Ivoire

**Kouamé Hyacinthe KOUAKOU** 475



## Éditorial

La publication en juin 2021 du premier numéro de la revue *Ntela* a eu un écho retentissant en Afrique et ailleurs, notamment dans les milieux institutionnels où la recherche occupe une place fondamentale. La cinquantaine de textes reçus dans la foulée du lancement de l'appel à contribution pour ce deuxième numéro témoigne de ce succès honorable, ainsi que de l'audience accordée à *Ntela*, particulièrement en Afrique noire francophone. Mais loin de tirer de ce succès une satisfaction béate, les membres du Centre Universitaire de Recherche sur l'Afrique (CURA), qui sont à l'initiative de cette revue, mesurent l'ampleur de la tâche et le poids de leur engagement dans cette entreprise complexe, tant par ses exigences que par les innombrables défis à relever au quotidien pour faire la promotion de la recherche au niveau du continent.

Le volume de textes reçus dans le cadre de cette livraison suggère à l'évidence, par l'originalité des sujets abordés, leur variété discursive et leur diversité originelle, que malgré les drames (pandémie de Covid-19, terrorisme, guerres asymétriques, changement climatique et ses effets pervers, etc.) auxquels notre monde actuel est confronté, les chercheurs africains restent déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces situations anormales leur offrent de meilleures perspectives de réflexions savantes, dont les résultats permettent de mieux comprendre ce qu'est l'homme dans son essence. Ainsi, bravant la peur, les chercheurs améliorent leurs harmoniques afin de livrer au monde des éléments explicatifs de sa complexité. Ils montrent une résilience à toutes ces situations traumatisantes qu'ils exploitent à leur avantage, en tirant d'elles le maximum de ce qui constituent des champs de recherche.

Vingt-quatre études composent la présente livraison qui constitue le premier volume du numéro deux de la revue *Ntela*. Leur mise en place procède d'un regroupement intelligent opéré sur la base de leur proximité scientifique et des passerelles que les disciplines d'où elles sont issues ouvrent les unes aux autres. En agissant ainsi, *Ntela* entend se positionner aux côtés d'autres revues qui encouragent et font la promotion de l'interdisciplinarité, voire de la transdisciplinarité, pour supplanter implicitement la *divide ut imperas*.

Trois axes constituent la charpente générale de ce premier volume numériquement dominé par l'histoire. La quinzaine d'articles constituant cette rubrique aborde des thématiques liées aux enjeux de décolonisation africaine, à l'économie, au patrimoine, à l'éducation traditionnelle sur la base des ressorts propres à la littérature orale. Les questions de développement, de la forge, de l'environnement, de la lutte contre le terrorisme et de l'exégèse sont analysées à la confluence des préoccupations d'anciennes monarchies (royaumes de *Danxomè* et d'*Anzico*) africaines.

La deuxième rubrique est formulée à partir de quatre textes issus du domaine de la géographie. La ville est ici le champ de réflexion principal choisi par les auteurs. Elle focalise les attentions à cause des problèmes de recyclage des déchets, d'accès à l'électricité et aux établissements d'enseignement secondaires, sans pourtant occulter le volet sur l'entrepreneuriat féminin, notamment dans le cadre de la maraîchéculture.

Ce volume se ferme avec série philosophique, composée de cinq textes qui interrogent l'existence humaine, les enjeux de l'émancipation en rapport avec le projet de paix perpétuelle et de renaissance de la science, ainsi que l'ethnicité saisi comme obstacle à la promotion de la démocratie.

Les lecteurs trouveront à travers les colonnes de ce numéro la matière nécessaire pour alimenter leurs propres réflexions.

**Professeur Yvon-Norbert GAMBEG**

Directeur de publication

## **I. HISTOIRE**



## **La prise en compte du volet patrimonial dans les projets de développement socio-économique au Burkina Faso : cas du secteur P17 du permis minier Bomboré (commune de Mogtedo)**

Noaga BIRBA\*  
Rimpagnidé OUEDRAOGO\*\*

### **Résumé**

En Afrique, la problématique de l'articulation des grands travaux de développement socio-économique et de sauvegarde du patrimoine culturel est une exigence de l'heure. Le patrimoine culturel, notamment matériel, est devenu un élément central du développement durable. En effet, la mise en œuvre des grands projets de développement et d'investissement (aménagement du territoire, exploitation minière...), ne prend pas toujours en compte le volet patrimonial dans les études d'évaluation environnementale. Cette situation engendre la destruction de nombreux sites ethnographiques et archéologiques qui sont pourtant des ressources non renouvelables. Mais ces dernières années, l'État burkinabè et certaines compagnies minières se sont engagés à protéger et à sauvegarder le patrimoine culturel. Cela est perceptible dans la prise en compte de l'expertise patrimoniale par la société OREZONE-SARL dans le cadre du projet minier Bomboré secteur P17. Pour l'obtention de son permis d'exploitation du secteur P17 de Bomboré qui couvre une superficie de 4 km<sup>2</sup>, la société minière a entrepris de satisfaire le cahier de charge que lui impose la réglementation en vigueur au Burkina Faso, par la réalisation d'études d'impact patrimoniale et d'une expertise archéologique. L'étude réalisée avait pour objectifs de vérifier l'existence de biens archéologiques et ethnographiques sur le périmètre de la zone du projet, de procéder au recensement systématique de ces biens en vue de proposer des mesures idoines de protection et de valorisation. Cet exemple est une parfaite illustration de l'intérêt pour la sauvegarde du patrimoine culturel des communautés locales, gage d'un développement durable.

### **Mots-clés**

Bomboré, patrimoine culturel, développement durable, sites archéologiques, sauvegarde.

---

\*Département d'Histoire et Archéologie, Université Norbert Zongo (Burkina Faso) ;  
E-mail : [salifba2001@yahoo.fr](mailto:salifba2001@yahoo.fr)

\*\*Doctorant en Archéologie africaine ; E-mail : [rinnnaaba@gmail.com](mailto:rinnnaaba@gmail.com)

### **Abstract**

In Africa, the issue of linking major socio-economic development works and safeguarding cultural heritage is a requirement of the day. Cultural heritage, especially the physical one, has become a central element of sustainable development. Indeed, the implementation of major development and investment projects (land use planning, mining, etc.) does not always take the heritage aspect into account in environmental assessment studies. This situation leads to the destruction of many ethnographic and archaeological sites which are nonetheless non-renewable resources. But in recent years, the Burkinabè state and certain mining companies have undertaken to protect and safeguard cultural heritage. This is evidenced by the inclusion of heritage expertise by the company OREZONE-SARL within the framework of the Bomboré sector P17 mining project. To obtain its operating permit for the P17 sector of Bomboré which covers an area of 4 km<sup>2</sup>, the mining company has undertaken to meet the specifications imposed on it by the regulations in force in this area in Burkina Faso, by the carrying out, among other things, heritage impact studies and archaeological expertise. The objectives of the study carried out were to verify the existence of archaeological and ethnographic properties on the perimeter of the project area, to carry out a systematic inventory of these properties with a view to proposing suitable measures of protection and enhancement. This example is a perfect illustration of the interest in safeguarding the cultural heritage of local communities, a guarantee of sustainable development.

### **Keywords**

Bomboré, cultural heritage, sustainable development, archaeological sites, safeguarding.

### **Introduction**

La prise en compte de l'expertise patrimoniale dans les projets de développement économique au Burkina Faso est d'un développement récent. Le cas du projet minier Bomboré dont le secteur P17 fait l'objet de cette présente étude fait partie des rares exemples ayant pris en compte le volet patrimonial. Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet minier dans la zone de Bomboré, la société OREZONE - SARL a entrepris de satisfaire le cahier de charge que lui impose la réglementation en vigueur en la matière au Burkina Faso, par la réalisation, entre autres, d'études d'impact patrimonial et d'une

Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

expertise archéologique. L'étude réalisée avait pour objectifs de vérifier l'existence de biens archéologiques et ethnographiques sur le périmètre de la zone du projet, de procéder au recensement systématique de ces biens en vue de proposer des mesures idoines de protection, d'évitement, de valorisation et de réaliser *in fine* des fouilles archéologiques préventives dans la zone d'emprise du projet minier.

En effet, au Burkina Faso, comme partout ailleurs en Afrique, les projets de développement socio-économiques qui engendrent de grands travaux (aménagement du territoire, exploitation minière) constituent une des causes de destruction du patrimoine culturel physique. Cette même remarque est faite par H. Bocoum (2007, p. 81) lorsqu'il écrit : « l'aménagement du territoire qu'il s'agisse de l'urbain ou du rural s'est partout traduit au Sénégal par la destruction de nombreux sites archéologiques et parfois aussi de biens meubles ». Au Burkina Faso, la situation n'est guère reluisante malgré l'existence de la loi. L'article 38 de la loi 24-2007 AN portant protection du patrimoine culturel du Burkina Faso stipule que : « le volet archéologique doit être inclus dans les frais d'études de grands travaux de construction et d'aménagement dont la nature est définie par décret pris en conseil des ministres »<sup>1</sup>. À ce jour, aucun décret d'application n'a été pris. Pourtant, sur l'étendue du territoire national, de grands travaux ont été exécutés et d'autres sont en cours. Nous avons comme preuves, l'aménagement du lac Bam, la construction des barrages, le bitumage des routes et l'exploitation industrielle de l'or et du zinc. En plus de la loi ci-dessus citée, le code minier du Burkina Faso à son article 31 souligne que : « le détenteur d'un permis de recherche est tenu de respecter la réglementation applicable en matière de l'environnement, des sites du patrimoine archéologique et culturel national »<sup>2</sup>.

Ainsi, la présente réflexion que nous menons s'appuie sur un exemple de bonnes pratiques d'une société minière dénommée OREZONE-SARL. Détentrice d'un permis de recherche et d'exploitation minière, ladite société a bien voulu intégrer le volet patrimonial dans son étude d'impact environnemental et social qu'elle a commanditée. C'est une des rares fois que les aspects du patrimoine culturel sont pris en compte dans les études d'évaluations environnementales dans le cadre des grands travaux de développement socio-économique. L'objectif de notre étude est de montrer qu'il est très

---

<sup>1</sup> Loi n° 24-2007/AN du 13 novembre 2007 portant protection du patrimoine culturel.

<sup>2</sup> Loi n° 036-2015/CNT portant Code minier du Burkina Faso.

important de prendre en compte le patrimoine culturel qui est une ressource non renouvelable dans les grands travaux tout en mettant en évidence les enjeux patrimoniaux et de développement socio-économique. En effet, quel est le potentiel patrimonial dans la zone concernée par le projet minier ? Quel est l'intérêt de l'expertise patrimoniale dans les projets socio-économique ? Pour aborder cette problématique, notre démarche méthodologique a consisté à réaliser des prospections archéologiques sur l'étendue du périmètre minier, et des entretiens avec les populations locales<sup>3</sup>. Des recherches documentaires relatives aux menaces auxquelles les sites patrimoniaux seront confrontés et à l'histoire du peuplement de la zone d'étude ont été également réalisées. Pour répondre aux différentes préoccupations, nous présenterons premièrement le cadre de la zone d'étude, en deuxième lieu nous ferons la synthèse du potentiel patrimonial de la zone d'emprise du projet et en troisième position, l'intérêt de l'expertise patrimoniale dans les projets de développement sera présenté.

### **1. Présentation de la zone d'étude**

Situé à environ 80 km au Nord-est de Ouagadougou, le site de Bomboré se localise précisément dans la commune rurale de Mogtedo. Dans son ensemble, le site relève du secteur nord soudanien. C'est une pénéplaine avec des altitudes relativement constantes comprises entre 280 et 344m, caractérisés par des pentes faibles fréquentes, des plateaux cuirassés au sommet des interfluves, des affleurements rocheux au Sud-ouest, un réseau hydrographique moyennement dense, des bas-fonds relativement larges raccordés aux basses pentes O. Bamba (2013, p. 3). Ici, les sols dominants sont les sols bruns eutrophes tropicaux ferrugineux en association avec les sols bruns eutrophes tropicaux hydromorphes vertiques et les sols hydromorphes peu humifères à pseudogley de surface associée aux sols peu évolués d'apport alluvial hydromorphe. Sur ces sols, se développe une végétation plus ou moins luxuriante du fait non seulement d'une pluviométrie relativement abondante (environ 950mm/an), mais aussi de cours d'eau plus ou moins denses organisés autour du Nakambé le long desquels se développent des forêts-galeries. Certaines de ces forêts-galeries sont associées aux images mentales des populations et protégées de ce fait pour des raisons culturelles, écologiques et spirituelles. Cela est

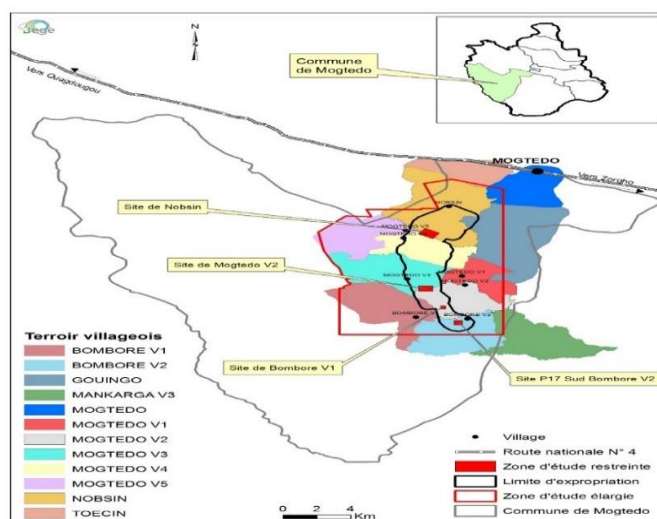
---

<sup>3</sup> Entretiens avec les chefs des villages de Mogtedo V2 et Bomboré V2 et les habitants respectivement le 19/04/2019 et le 22/04/2019.

### Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

d'autant plus sensible dans la zone de Bomboré V2 où la quasi-totalité des sites ethnographiques s'est développée le long de la forêt-galerie qui longe le cours d'eau. Le contexte géomorphologique de la zone est fait d'un relief résiduel qui surplombe le paysage, auquel succède un bas pays organisé autour d'un système de glacis à pentes relativement faibles, suivi d'un réseau de drainage dont le plus important est le Bomboré, affluent du Nakambé, cours d'eau qui a donné son nom au projet minier lui-même. Comme on peut le lire sur la carte N°1, le secteur P17 est un appendice territorial d'environ 4,5 km<sup>2</sup> localisé au sud du permis minier Bomboré (Cf. carte n°1). La zone est située au nord-est de Ouagadougou dans la province du Ganzourgou. Les sites sur lesquels les investigations ont été menées sont repartis entre les localités de Mogtedo V2 et Bomboré V2, deux hameaux de culture fondés entre 1973 et 1974 dans le cadre de l'Aménagement des Vallées de la Volta (AVV). Si administrativement ces localités relèvent de Mogtedo, au plan coutumier, elles répondent au commandement de la chefferie de Yaïka (Mogtedo V2) et de Nedgo (Bomboré V2). On y trouve, de nos jours, des populations d'origines différentes composées, entre autres, de *Moose*, *Yarse*, *Peulh*, etc. vivant essentiellement de l'agriculture, l'élevage et de plus en plus de l'orpaillage. Les prospections archéologiques menées sur l'étendue de la zone d'étude ont permis la mise au jour de nombreux sites patrimoniaux.

**Carte n°1 : localisation de la zone d'étude**



Source : BEGE (Bureau d'Étude en Eau, Géoscience et Energie).

## **2. Le potentiel patrimonial de la zone d'emprise du projet minier**

Le secteur P17 qui couvre une aire de 4,5 km<sup>2</sup> regorge de nombreux sites patrimoniaux. Ces sites sont constitués de biens ethnographiques et des sites archéologiques. Pour ce faire, une méthodologie de recherche a été mise en œuvre pour l'identification et l'étude des biens patrimoniaux.

### ***2.1. Méthodologie de mise en œuvre de l'étude d'impact patrimonial***

L'approche méthodologique a été tributaire des objectifs spécifiques poursuivis dans cette étude. Comme nous l'avons susvisé, il est question ici de réaliser des monographies ainsi qu'une expertise patrimoniale du secteur P17 de Bomboré. Pour la réalisation des monographies, un guide d'entretien a été élaboré dans l'optique de mieux cerner le profil sociohistorique des différentes localités. Ces monographies ont pris en compte les origines des populations, l'organisation sociopolitique, les rapports entre les populations et leurs voisins et leurs pratiques culturelles et culturelles. À cet effet, des enquêtes orales ont été réalisées dans les différentes localités concernées. Cela s'est fait sur la base d'un guide d'entretien dûment élaboré. La méthode de collecte des données a été à la fois extensive et intensive ce qui signifie que nous avons allié à la fois les focus groups et les approches personnalisées suivant la disponibilité des personnes-ressources. Ces enquêtes ont permis de dresser par ricochet l'inventaire du patrimoine ethnographique des localités, de faire l'état de l'art du patrimoine culturel et de prendre en compte les attentes des populations.

En ce qui concerne la réalisation des inventaires des biens du patrimoine culturel, l'exercice a consisté à repérer, catégoriser, documenter et géoréférencer les différents biens ou sites. Là également, une collaboration étroite avec les populations locales reste indispensable compte tenu du caractère sensible de certains biens, notamment ceux ethnographiques. En effet, eu égard à leur nature, ces biens sont toujours pour la plupart *vivants* car participant souvent à l'animation de la vie socioreligieuse des populations. De ce fait, une fiche d'identification a été élaborée pour répertorier les différents sites, leur état de conservation et analyser les externalités que les différentes activités minières pourraient générer sur ces sites. Cette approche permet d'établir un diagnostic sommaire et de proposer des mesures d'atténuations ou de bonification pour chaque bien.

### Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

Au plan archéologique, les récentes études dans la zone du projet Bomboré ont montré que la zone est potentiellement riche en sites archéologiques. Étant donné que le secteur P17 s'inscrit dans une continuité géographique et même historique de l'espace déjà prospectée, tout amenait à suggérer une présence de sites archéologiques. Ici aussi, le concours des populations reste nécessaire. Les populations locales sont toujours une aide précieuse pour l'archéologue sur le terrain. Au-delà du caractère pédagogique de l'approche (pour donner plus de visibilité au travail en vue d'obtenir plus tard son adhésion à la sauvegarde des biens), notons que cette association de la population permet de contribuer à l'identification et la documentation des sites (dans certains cas, certains sites sont réutilisés par les populations à des fins multiples). Par ailleurs, dans le souci d'avoir un inventaire exhaustif, une prospection fine du périmètre a été faite suivant une lecture paysagère (végétation, géomorphologie, hydrographie). L'étude géologique de la zone révèle une forte présence de calcaire ce qui a certainement favorisé le développement de certaines espèces calcaifères comme le *Balanites aegyptiaca* et l'*Andersonia digitata*. La présence abondante de ces espèces en ces lieux est plus une norme qu'une exception. Si ailleurs leur présence semble symptomatique d'une occupation ancienne du site par l'homme, ici, leur abondance, surtout les *balanites*, rend compliquer toute lecture paysagère basée sur la végétation. De ce fait, l'accent a été orienté sur les éminences de terrain (le secteur P17 étant plus une zone de bas-fond) et les berges des cours d'eau. Cette option nous a permis de gagner efficacement en temps et de repérer des sites qui ont été géoréférencés et documentés. L'étude nous a permis de faire la reconnaissance de plusieurs éléments du patrimoine culturel. Dans l'ensemble, quarante-trois sites ont été recensés et géoréférencés dont trente-deux sites archéologiques composés essentiellement de buttes anthropiques et de sites de réduction du minerai de fer ainsi que onze sites à caractère ethnographique.

#### **2.2. Les biens ethnographiques du secteur P17**

Au regard de leur nature, ces biens se classent dans la catégorie des paysages culturels associatifs selon les critères définis par l'UNESCO<sup>4</sup>. Il s'agit de sites intimement liés aux croyances et images mentales des

---

<sup>4</sup> UNESCO, 1992, Convention portant protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

populations locales. Leur présence dans le secteur P17 traduit la complexité de la notion de territoire en Afrique subsaharienne. Ces biens sont de véritables marqueurs territoriaux, car une analyse subtile de leur répartition spatiale permet de reconnaître les limites d'anciennes entités politiques de la zone comme Nedgo et Yaïka, deux chefferies voisines de Mogtedo. Si aujourd'hui l'espace occupé par ces biens relève soit de Mogtedo V2 et de Bomboré V2, leur présence et l'omniprésence des chefs de terre de Nedgo et Yaïka lors des rituels rappellent singulièrement les limites matérielles de ces deux chefferies. Contrairement aux autres biens ethnographiques recensés dans le permis minier de Bomboré L. Simporé et V. Sedogo (2011), les biens ethnographiques inventoriés dans ce secteur semblent, dans leur majorité, liée à l'esprit de l'eau (Cf. photo 1). Leur situation géographique sur les berges des cours d'eau en est une illustration. Dans les autres secteurs, les différents sites sont intimement liés à l'esprit de la terre et sont associés à des éléments de celle-ci telles les collines ou à des clairières (Cf. photo 2).

Ces biens culturels font souvent partie intégrante d'une culture vivante et doivent donc être pris en considération dans leur contexte socioculturel. Ce sont des repères culturels et culturels des communautés locales. Ainsi, la grande partie des sites ethnographiques identifiés dans la zone d'emprise du projet minier reçoit périodiquement des sacrifices d'animaux dont la typologie varie selon les saisons de l'année et de la nature des préoccupations de la communauté. Suivant les cas, on peut avoir soit des sacrifices solennels ou individuels, des sacrifices propitiatoires pour calmer les mauvais esprits et les conjurer les calamités ; ou des sacrifices d'action de grâce pour rendre grâce aux esprits de la protection accordée à la communauté<sup>5</sup>. Les animaux sacrifiés sont généralement des poulets. Toutes ces pratiques témoignent du caractère toujours vivant de certains sites et de l'attachement des populations aux traditions ancestrales séculières. Parallèlement, ces pratiques donnent lieu à des manifestations coutumières d'importance communautaire.

Ainsi, pour la sauvegarde des biens ethnographiques, il est nécessaire d'intégrer le volet culturel lors des grands travaux d'aménagement du territoire et d'exploitation minière comme l'a si bien fait la Société Minière ORZONE-SARL. L'étude d'impact culturel « s'intéresse (en règle générale) aux répercussions, aussi bien positives

---

<sup>5</sup> Informations recueillies auprès du chef du village de Mogtedo V2, le 19/04/2021.

Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

que négatives, d'un aménagement proposé qui pourrait affecter, par exemple, les valeurs, systèmes de croyances, lois coutumières, langue(s), coutumes, l'économie, les relations avec l'environnement local et des espèces particulières, l'organisation sociale et les traditions de la communauté affectée »<sup>6</sup>. La deuxième catégorie de biens patrimoniaux recensés dans le secteur P17 concerne les sites archéologiques.

**Photo 1** : autel collectif du village de Mogtedo V2 caractérisé par une rivière.

**Photo 2** : autel collectif du village de Bomboré V2 caractérisé par une clairière.



Source : Photo prise par Birba Noaga

### ***2.3. Les potentiels archéologiques du secteur P17***

Typologiquement parlant, deux catégories de sites se dégagent au regard de leur nature et des artefacts qu'ils recèlent en surface : il s'agit entre autres de buttes anthropiques aux surfaces jonchées pour la majeure partie de tessons fragmentaires et d'atelier de réduction dont la présence de scories de tailles et formes différentes ainsi que les parois des tuyères et des fragments de fourneaux de réduction rappellent l'activité sidérurgique dans la zone.

#### **2.3.1. Les buttes anthropiques**

Sur l'ensemble du territoire burkinabè, les indices les plus abondants qui témoignent de l'occupation humaine ancienne d'un espace donné sont constitués par les buttes anthropiques. Elles sont définies par D.

---

<sup>6</sup> Secrétariat de la convention sur la diversité Biologique (SCDB), 2004.

N'dah (2006, p. 4) en ces termes : « ce sont des accumulations de matériaux dues à l'action humaine. Ils sont particulièrement précieux pour l'archéologie, car leur fouille permet de mettre au jour des vestiges de cultures matérielles dont l'étude peut apporter des précisions sur les civilisations passées ». Dans le secteur P17, plus d'une dizaine de sites constitués de plusieurs buttes anthropiques ont été localisés. D'une manière générale, ces buttes anthropiques sont plus ou moins groupées et les plus grandes s'étendent sur une aire d'environ 1000 m<sup>2</sup> avec une hauteur avoisinante 2 m. L'organisation spatiale de certaines buttes autorise à penser que l'espace occupé était probablement un village avec ses différentes concessions ou quartiers. Actuellement les buttes sont dans leur ensemble fortement perturbées par les activités anthropiques (Cf. photo 3). On peut tout de même constater en surface la présence de tessons fragmentaires sur lesquels on note un riche décor allant de l'impression à la roulette, la cannelure, l'incision, l'impression digitée au décor composite (Cf. photo 4). Ces tessons sont parfois regroupés et ont des épaisseurs, des formes et de tailles variées. Par endroit, on peut toujours observer des restes de pots *in situ* (Cf. photos 5 et 6) ainsi que des fragments de meules et de molettes. Certaines buttes anthropiques côtoient d'anciens ateliers de production du fer, ci qui autorise à penser que les auteurs de ces deux catégories de sites seraient les mêmes ou qu'ils seraient contemporains.

**Photo 3 :** vue d'ensemble d'une butte anthropique de la zone d'étude

**Photo 4 :** tessons de céramique de la zone d'étude caractérisés par diverses formes et décors



Source : Photo prise par Birba Noaga

**Photos 5 et 6 : restes de poteries in situ**



Source : Photos prises par Birba Noaga

### 2.3.2. Les ateliers de réduction

En plus des buttes anthropiques, la deuxième catégorie de sites archéologiques inventoriés dans le secteur P17, est constituée par les ateliers de réduction du minerai de fer. « Un atelier de réduction est un espace où des déchets du travail métallurgique (scories dispersées, ferrières) attestent d'une production ancienne de fer » N. Birba (2016, p. 34). Dans le périmètre prospecté, une dizaine de sites équitablement répartis entre les deux localités ont été répertoriés. Ces sites se présentent sous forme d'amas ou de simples épandages de scories où sont signalés quelques fragments de fourneaux ou de tuyères dont certaines arborent une rubéfaction prononcée (Cf. photo 7).

Les amas de scories apparaissent sous la forme de grandes buttes plus ou moins circulaires avec plusieurs centaines de mètres cubes de gros blocs de scories. Ils s'étendent chacun sur environ 120 m<sup>2</sup> de superficie. La hauteur d'accumulation des scories au niveau du sol actuel atteint parfois 1,5 m (Cf. photo 8). Les déchets sont éparpillés sur l'ensemble de l'atelier sans aucune organisation apparente. La grande majorité des déchets sont des fragments de gros blocs de scories coulées internes (Cf. photo 9 et 10). Ils sont lourds et très compacts avec des formes variables. Aussi, des scories coulées dans des tuyères y sont présentes et sont de formes cylindriques avec une longueur moyenne de 10 cm et un diamètre de 4 cm environ (Cf. photo 11). Les fragments de tuyères associés aux scories sont plus ou moins massifs et ont un diamètre de 10 cm en moyenne (Cf. photo 12). Sur ces amas, aucune base de fourneau visible n'a été identifiée. Au regard des déchets sidérurgiques caractéristiques (scories lourdes, fragments de tuyères, organisation spatiale...) des différents ateliers de réduction, il est fort probable que nous ayons affaire à une seule tradition technique, celle des fourneaux à scorie coulée interne et à usage multiple. Le mode

opératoire de ces types de fourneaux est la ventilation naturelle. Au regard de ce qui précède, quel peut être l'intérêt de l'expertise patrimoniale dans les projets de développement socio-économique ?

**Photos 7 :** atelier de réduction caractérisé par un épandage de scories

**Photo 8 :** atelier de réduction caractérisé par un monticule



Source : Photos prises par Birba Noaga

**Photos 9 et 10 :** blocs de scories coulées internes



Source : Photos prises par Birba Noaga

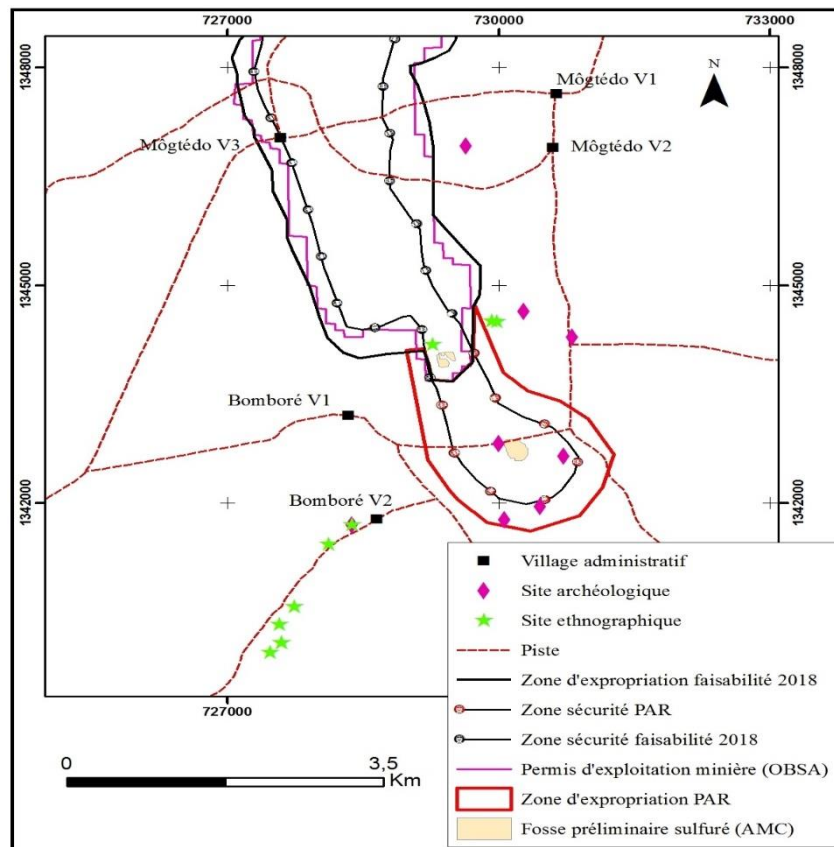
**Photo 11 :** scories coulées dans les tuyères

**Photo 12 :** tuyères usagées associées à des scories



Source : Photo prise par Birba Noaga

**Carte n°2 : Localisation des sites patrimoniaux dans le secteur P17**



Source: Levés GPS/BNDT 2014

Mai 2019

Réal.: S. BIRBA & S. T. KABORE

### 3. L'intérêt de l'expertise patrimoniale dans les projets de développement socio-économique

La notion d'étude d'impact patrimonial ou d'expertise patrimoniale est intimement liée à la prise de conscience des dangers que pourraient représenter les projets d'aménagement sur le patrimoine culturel. Elle s'inscrit dans une logique d'évaluation de l'impact potentiel des projets d'aménagement et d'identification du contenu du patrimoine dans la zone échantillonnée. Elle peut ainsi être définie : « comme un outil d'aide à l'information, à la réflexion et à la décision » E. Zagré-Kaboré et *al.*, (2011, p. 5). Elle revêt, à juste titre, un double intérêt : un intérêt patrimonial en tant qu'outil de protection et de promotion des biens culturels et un intérêt scientifique pour sa pluridisciplinarité.

### **3.1. Les enjeux patrimoniaux et de développement socio-économique**

De par leurs implications territoriales, les grands projets d'aménagement ou d'exploitation peuvent être des sources de dégradation ou de destruction du patrimoine culturel qui est par essence lié à l'environnement et au territoire. Dans leur majorité, ils se caractérisent par leur capacité à affecter de manière plus ou moins durable les aspects physiques du paysage (sols, sous-sol, collines, monts, végétation, etc.) et dont certains sont porteurs de patrimoine culturel. « Les paysages culturels étant des marqueurs territoriaux, on assiste donc souvent, par le biais des projets, à la destruction de paysages portant parfois la marque et la mémoire du terroir » R. Ouédraogo (2015, p. 40).

De façon spécifique aux mines, la cartographie ci-après montre l'importance du nombre des mines au Burkina Faso. Sur un total de 18 dont 12 sont déjà en activité et six en phase avancée des travaux d'exploration, seulement 07 projets miniers ont bénéficié d'études d'impact patrimonial. Ces études ont été faites sur les sites de Bisa Gold (N. Birba, 2015), Perkoa (L. Koté, 2012), Bomboré, Karma, Tambao et Yaramoko (L. Simporé, et *al.*, 2011, 2012) et Essakane (L. Koté et K. A. Millogo, 2009) ce qui permet la reconnaissance de plusieurs sites archéologiques dont des sites d'habitat anciens, des sites de réduction du minerai de fer et des nécropoles à jarre-cercueil ; ainsi que des sites à caractère ethnographique composés surtout de paysages culturels associatifs. Ces travaux révèlent ainsi l'importance et la nécessité des études d'impact patrimonial. Cela tient du fait que les terres d'accueil des projets peuvent abriter des sites, des objets ou des ressources d'importance culturelle ; où les paysages sont particulièrement appréciés du fait de leur association à la tradition ou aux croyances des populations<sup>7</sup>. Ces démarches pionnières sont une nouveauté au Burkina Faso. Toutefois, malgré ces mérites, ces études présentent des limites. Certes, elles ont dans l'ensemble permis de répertorier des sites très importants et de les documenter, mais il convient de reconnaître que rares sont les études qui ont été suivies de recherches approfondies avant le démarrage des travaux d'exploitation. La remarque mérite d'être soulignée dans la mesure où certaines études d'impact semblent être souvent faites par acquit de conscience du fait que dans la plupart

---

<sup>7</sup> Conseil International des Mines et Métaux (ICMM) 2010, Guides de bonnes pratiques. Les peuples autochtones et l'exploitation minière, 132p.

Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

des cas les études d'impact réalisées ne sont suivies de fouilles de sauvetage L. Koté (2012, p. 24) ce qui dénote de l'insuffisance des études d'impact réalisées dans la plupart des permis miniers.

Par-dessus tout, il est important de noter que les études d'impact patrimonial sont d'un grand intérêt et un véritable outil de protection du patrimoine culturel pour peu qu'elles soient réalisées suivant une méthode rigoureuse et complète allant d'une évaluation du potentiel patrimonial et des impacts potentiels à la maîtrise ou à la réduction de ces impacts. Ces études sont donc importantes dans le mécanisme de protection du patrimoine culturel dans la mesure où par leur entremise, des mesures d'atténuation, de bonification ou de compensation peuvent être identifiées et proposées dans l'optique d'amortir l'impact des projets d'aménagement sur le mode de vie des communautés et par ricochet sur le patrimoine culturel se trouvant sur leur territoire (Tescult, 2008,) ce qui peut contribuer à la structuration du territoire. En effet :

Le patrimoine culturel est de plus en plus considéré comme moteur du développement territorial, pas seulement en tant que ressource économique, mais aussi, et surtout comme une construction sociale impliquant à la fois les référentiels éthiques, moraux, historiques et culturels des sociétés (P. A. Landel et N. Senil, 2009, p. 5).

De ce fait, il permet de transmettre les valeurs des sociétés de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. C'est sous cet angle que son analyse au sein du territoire revêt tout son sens. Il importe donc d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent. Le diagnostic peut être perçu comme un mouvement d'animation du territoire. Il consistera à définir clairement son contenu et l'attachement des populations à leur culture. Dans le cadre de grands travaux de construction ou d'aménagement au niveau territorial, ce diagnostic patrimonial consistera entre autres à :

- 1- identifier le patrimoine culturel (situation géographique, nature du bien, fonction sociale, mode d'usage) ;
- 2- documenter le patrimoine présent dans le périmètre des travaux ;
- 3- voir les possibilités de fouilles préventives pour sauvegarder les biens qui seront impactés ;
- 4- proposer des mesures d'évitement ou d'atténuation pour certains biens;

- 5-sensibiliser les populations à la protection du patrimoine culturel;
- 6-mettre en place un système de gestion des risques ;
- 7-déterminer les impédances territoriales, c'est-à-dire l'ensemble des conditions locales (matérielles et immatérielles) qui entravent le changement et qui sont le produit de l'histoire du lieu ; des facteurs qui, en se sédimentant dans le milieu local et en étant introjectés par la communauté locale, influencent et limitent l'agir individuel et collectif ;
- 8-reposer des plans de gestion adaptés pour la protection du patrimoine culturel et aussi pour sa valorisation et son intégration au développement territorial.

Cette dernière idée est très importante d'autant plus qu'elle aidera les élus locaux des zones concernées à incorporer le patrimoine dans les Plans Communaux de Développement (P.C.D.) et de créer les conditions adéquates de promotion de la culture au niveau local. En s'inscrivant dans cette perspective de reconnaissance et de valorisation du patrimoine et des paysages culturels, les différents territoires optent pour une association des expériences du passé - par la valorisation des savoir-faire- et des acquis du présent, ce qui permet d'éviter la marginalisation de certains secteurs dans le processus du développement local.

### **3.2. Les enjeux scientifiques**

Au-delà de l'enjeu patrimonial, l'étude d'impact patrimonial est un outil qui est à même de favoriser le développement des sciences sociales (surtout dans un contexte de raréfaction des sources de financement pour la recherche) par le jeu de l'interdisciplinarité qu'elle exige pour sa réalisation et surtout par la nature des catégories de sources mises à la disposition des experts. Dans le cas qui nous concerne directement, l'étude nous a permis de réaliser les monographies des deux localités ce qui peut être des pistes de recherche historique et même sociologique.

Du point de vue archéologique, l'étude d'impact permet d'établir le potentiel archéologique de la zone échantillonnée et d'en proposer une gestion appropriée. L'insertion du thème archéologique dans les études d'impact consiste à déterminer le degré de l'impact des projets sur les sites archéologiques. Eu égard au caractère singulier et irremplaçable des sites archéologiques, l'impact des projets peut être pratiquement inévitable ; mais il peut être techniquement évité à travers la prise en compte d'un certain nombre de paramètres comme le dressage

Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

d'inventaires des sites, objets et données collectées, la description des sites et des artefacts, la fouille des sites importants, la surveillance des travaux, la construction de musées locaux dans le but de conserver les pièces recueillies (P. Lavachery, 2005). L'inventaire du patrimoine archéologique qui a été également dressé, grâce à l'archéologie préventive, pourrait permettre de mettre au jour des techniques artisanales anciennes, en l'occurrence la paléo sidérurgie et la céramique archéologique. Une vue synoptique de quelques études réalisées en territoire burkinabè permet de s'en convaincre davantage.

Dans les secteurs septentrionaux du périmètre minier de Bomboré, les fouilles préventives ont permis de faire des découvertes importantes sur des techniques métallurgiques anciennes. Grâce aux échantillons de charbon recueillis lors des sondages sur les sites, quelques informations chronologiques ont pu être obtenues permettant ainsi de situer ces vestiges dans un contexte chrono-historique plus large. Les dates vont du III<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. pour les plus anciennes (au niveau de Razinga) au XIV<sup>e</sup> siècle pour les plus récentes (Nobsin L2) avec des dates intermédiaires qui indiquent une quasi-continuité de l'activité métallurgique dans la zone : III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècle (Nobsin K1), VII<sup>e</sup> siècle (Nobsin O.A1), VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle, XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle (Nobsin K2.A et K2.B), XIII<sup>e</sup> siècle (Nobsin K3). Ces dates sont très importantes pour l'histoire d'occupation de la zone et des techniques anciennes dans la mesure où l'absence de dates a toujours été le talon d'Achille de l'archéologie ouest-africaine en générale et celle burkinabè en particulier. Pendant cette mission de sauvetage dans les secteurs nord du permis, il a été prélevé, surtout par ramassage de surface, et stocké 1808 tessons de céramique ainsi que deux vases nécessitant des travaux de restauration du fait de leur mauvais état de conservation. Les études montrent parmi ces tessons des éléments de bords (487), panses (1035), cols (36) et fonds (42) ; des anses (26), des pieds (2), des couvercles (2), des éléments de préhension (31), une gouttière et des éléments non identifiés (143). Ces différents éléments présentent plusieurs types de décors qui vont de l'impression de chevron, digitée, d'épis de maïs, de paille tressée au décor combiné en passant par l'incision, les nervures, le piquetage et l'oculus (R. Ouédraogo, 2015).

Les études archéologiques réalisées dans le périmètre de Ronguen ont permis de mettre au jour trois grandes techniques métallurgiques (N. Birba, 2016) et une immense diversité de fourneaux de réduction. Les sondages de bases de fourneaux de réduction du minerai de fer attribué aux Kibse-Dogon ont livré du charbon de bois et ont permis

d'établir une périodisation fort importante. Trois dates furent obtenues dont 415-560 AD pour la première tradition technique, entre 1210-1275 AD pour la deuxième et entre 1650-1685 AD pour la dernière.

Ce panorama permet de noter l'intérêt scientifique que revêtent les études d'impact patrimonial. Compte tenu de la fragilité, la précarité et l'altérité des vestiges archéologiques et surtout de leur caractère irremplaçable (M.C. Berducou, 1990), il est clair que sans ces études toutes ces informations d'intérêt scientifique majeur seraient de nos jours perdues. Malheureusement en contexte burkinabè plusieurs projets s'illustrent encore dans l'iconoclasme.

## Conclusion

L'expertise patrimoniale effectuée dans le secteur P17 du permis minier Bomboré révèle de façon générale que les territoires sont le réceptacle d'un riche patrimoine. Dans l'ensemble du secteur, plusieurs sites patrimoniaux ont été répertoriés. Ils sont composés de sites à caractère ethnographique et des sites archéologiques. Les différents sites ethnographiques relèvent pour la plupart du domaine du sacré. Il s'agit de sites associés aux images mentales de la population et qui participent aux différents rituels propitiatoires, de protection contre les incertitudes de l'avenir, les douleurs du présent et les afflictions du passé. Ils sont donc d'une importance capitale pour ces populations. Toutefois, est-il important de retenir que ces sites même si de part et d'autre les habitants de Mogtedo V2 et Bomboré V2 bénéficient souvent de leur protection, ils n'en sont tout de même pas les véritables propriétaires. Les sites ethnographiques aujourd'hui présents sur le territoire de Mogtedo V2 sont du ressort des autorités coutumières de Yaïka tandis que ceux recensés à Bomboré V2 appartiennent au *Nedgo naaba*. Dès lors se dégage leur filiation territoriale. Ainsi, il paraît évident qu'une gestion apaisée de ces sites dans le cadre de ce projet ne saurait s'effectuer sans la prise en compte de tous ces acteurs. Quant aux sites archéologiques, leur présence en ces lieux témoigne du dynamisme des populations. Les buttes anthropiques dénotent de l'occupation ancienne de la zone et corroborent les résultats des enquêtes précédentes. Le secteur recèle également des ateliers de réduction du minerai de fer qui renvoient à la période métallurgique. En l'absence de fouilles, aucune date ne peut être avancée sur ces sites. Il conviendrait alors de poursuivre les investigations surtout sur les sites importants. Cela permettrait de compléter et surtout de conserver l'information sur l'occupation passée

Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...

de la zone du projet dans son ensemble avant leur détérioration par la mise en place des infrastructures de la mine.

Par ailleurs, il importe de signaler que face à l'aménagement intensif que connaissent de plus en plus les territoires, l'expertise patrimoniale doit être prise en compte de manière systématique non pas par acquit de conscience, mais comme un véritable outil d'aide à la planification et à la structuration des territoires. Jusque-là, l'étude d'impact patrimonial est inféodée dans la majorité des cas à celle environnementale. Si on peut admettre dans une certaine mesure que le patrimoine culturel fait partie de l'environnement dans son ensemble, il n'est du reste pas certain que ce volet soit pris en compte au même degré d'importance que les autres composantes de l'environnement qui ont toujours été prioritaire. Cela devrait interpeller l'ensemble des acteurs pour une évolution de la situation, car le plus souvent le patrimoine reste sous-évalué ou quasi inexistant. Cela traduit aussi bien un problème de priorité<sup>8</sup> que d'approche<sup>9</sup>. Ainsi, à défaut d'initier une étude d'impact spécifiquement patrimoniale, il serait judicieux d'impliquer des patrimonialistes dans la réalisation des études d'impact environnemental. D'ailleurs, avec l'adoption du concept de paysage culturel, cette approche permettrait de consacrer l'union de la nature et de la culture d'autant plus que certains éléments du paysage culturel relèvent de l'environnement naturel. De ce fait, une approche exclusivement environnementale de ces éléments semble moins appropriée pour cerner leurs valeurs extrinsèques.

### **Références bibliographiques**

BAMBA Ousmane et *al.*, 2013, « Impact de l'artisanat minier sur les sols d'un environnement agricole aménagé au Burkina Faso », in *Journal des Sciences*, Vol. 13, N°1, p. 1-12.

---

<sup>8</sup> Une étude d'impact environnemental se soucie plus des questions de faune, de flore, de pollution ainsi que de bien d'autres aspects physiques (eau, sol...) et le milieu humain qui est décrit en mettant l'accent sur la situation démographique, les principales caractéristiques de la population, la santé et l'éducation, le niveau de vie et les activités économiques. Le patrimoine culturel se retrouve ainsi relégué au second plan.

<sup>9</sup> La question d'approche soulève ici celle de la compétence des équipes à définir les composantes du patrimoine culturel. Il n'est pas aisé pour un environnementaliste de définir ce patrimoine avec succès.

- BERDUCOU Marie Claude, 1990, *La conservation en archéologie : méthodes et pratiques de la conservation -restauration des vestiges archéologiques*, Paris, Masson.
- BIRBA Noaga, 2015, « Vers l'archéologie préventive au Burkina Faso. Étude d'impact archéologique dans la zone minière de Ronguen (commune de Sabcé-Burkina Faso) : état des lieux et perspectives de protection et de valorisation du patrimoine archéologique », in *Godo-Godo, Revue de l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie Africains*, n°28-2016, Décembre 2016, p. 25-46.
- BIRBA Noaga, 2016, *La sidérurgie ancienne dans la province du Bam (Burkina Faso) : approches archéologique, archéométrique et ethno historique*, Thèse de doctorat de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- BOCOUM Hamady, 2007, « Aménagement du territoire et archéologie préventive au Sénégal » in *Archéologie préventive en Afrique. Enjeux et perspectives*. Éditions SEPIA, p. 75-85.
- KOTE Lassina et MILLOGO Kalo Antoine, 2009, *Archéologie préventive à Essakane*, rapport de mission.
- KOTE Lassina, 2012, « Archéologie préventive et exploitation minière au Burkina Faso : le cas de Perkoa », in *Journal africain des sciences de l'environnement (JASE) et le Centre d'Études pour la promotion, l'Aménagement et la Protection de l'environnement (CEPAPE)*, Université de Ouagadougou (Burkina Faso) et le Centre for Development Studies (CDS), University of Goningen (The Netherlands), p. 45-61.
- LANDEL Pierre-Antoine & SENIL Nicolas, 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », in *Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable*, Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV), p. 1-15.
- LAVACHERY Philipe, 2005, *Étude environnementale du barrage de Lom Pangor. Étude du thème Archéologie*. Rapport après consultation. République du Cameroun/Ministère de l'Énergie et de l'Eau.
- OUEDRAOGO Rimpagnidé, 2015, *Exploitation minière et management du patrimoine, des paysages culturels et des territoires au Burkina Faso : cas des projets miniers de Bomboré, Karma et Kalsaka*, Mémoire de Master, Erasmus Mundus, Université Jean Monnet de Saint-Étienne.

- Noaga Birba, R. Ouedraogo : La prise en compte du volet patrimonial...
- N'DAH Didier, 2006, « Prospection archéologique dans la vallée du Niger et la vallée de la Mékrou en République du Bénin », *Nyame Akuma*, 65, p. 2-11
- SIMPORE Lassina et SEDEGO Vincent, 2011, *Étude d'impact socioculturel dans le permis minier de Bomboré*, rapport d'étude.
- SIMPORE Lassina & SEDEGO Vincent, 2012, *Étude des vestiges de Bomboré*, rapport d'étude.
- ZAGRE-KABORE E. et al., 2011, *Projet nouvel aéroport de Ouagadougou. Étude d'impact socioculturel et patrimonial*, rapport d'étude.
- TESCULT, 2008, *Projet du nouvel aéroport de Ouagadougou/Donsin. Étude d'impact environnemental et de relocalisation des populations*, Rapport final.
- ICMM, 2010, *Guides de bonnes pratiques. Les peuples autochtones et l'exploitation minière*.
- UNESCO, 1992, *Convention portant protection du patrimoine mondial culturel et naturel*.

## **NTELA N° 02, Vol. 1, Juillet – Décembre 2021**

Le volume de textes reçus dans le cadre de cette livraison suggère à l'évidence, par l'originalité des sujets abordés, leur variété discursive et leur diversité originelle, que malgré les drames (pandémie de Covid-19, terrorisme, guerres asymétriques, changement climatique et ses effets pervers, etc.) auxquels notre monde actuel est confronté, les chercheurs africains restent déterminés à repousser le plus loin possible les frontières de la recherche. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ces situations anormales leur offrent de meilleures perspectives de réflexions savantes, dont les résultats permettent de mieux comprendre ce qu'est l'homme dans son essence. Ainsi, bravant la peur, les chercheurs améliorent leurs harmoniques afin de livrer au monde des éléments explicatifs de sa complexité. Ils montrent une résilience à toutes ces situations traumatisantes qu'ils exploitent à leur avantage, en tirant d'elles le maximum de ce qui constituent des champs de recherche.

**Contributeurs :** Emmanuel Ndzeng Nyangone, A. Dieudonné Awo, Lucien Nianguï Goma, Eunock Odjoumani, Korê Ébénézer Sedegan, Arnaud Achille Gbenassou Gnidehoue, Houphouët Jean Felix Koménan, Hugues Gildas Makoki, Kpa Yao Raoul Kouassi, Martin Pariss Vounou, Yao Kra Marcelle Amani, Noaga Birba, Koffi Antoine Golé, Ange Barnabé Adoffi, Pascal Tano Kassi, Raymond Menga-Poaty, N'dri Laurent Kouakou, Richard Codjo Akodande Honma, Roval Caprice Goma-Thethet Bosso, Richard Tomo Djaowé, Hermann W. Adimou, Jérôme Mabika, Corine Ada Nzoughe épouse Obounou, Guy Obain Bigoumou Moundounga, Konnegbéne Lare, Kouamé Yao, Yawo Agbéko Amewu, Kouamé Hyacinthe Kouakou, Doyankang Fousseny Soro.

**Infographie :** Dreid Miché Kodja Manckessi

**ISSN : 2789-3588**